

La situation des entreprises et les besoins de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises

Frédéric Visnovsky, Médiateur national du crédit aux entreprises

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Une mission confiée au médiateur des entreprises et au médiateur du crédit

Trois objectifs

Analyser

- Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Écouter

- Appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs

Analyser

• Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

1. Des entreprises résilientes face aux crises

1. Une croissance du chiffre d'affaires avec des évolutions individuelles contrastées
2. Le taux de marge a résisté mais des différences sectorielles
3. Le taux d'endettement diminue
4. La hausse des taux impacte le coût du service de la dette
5. Un besoin en fonds de roulement stable et une trésorerie qui s'érode progressivement
6. Une capacité de remboursement préservée
7. Un financement des entreprises resté dynamique post COVID
8. La médiation du crédit peu sollicitée

2. Des incertitudes qui s'accroissent

1. Un ralentissement de l'économie qui pèse sur l'activité des entreprises en 2024
2. Une dynamique de l'investissement qui ralentit
3. Un crédit inter entreprises très important et des retards de paiement qui augmentent
4. Une dynamique entrepreneuriale mais des défaillances en hausse avec des impacts plus élevés
5. Des risques de tensions croissantes sans que les procédures préventives soient suffisamment utilisées
6. Des enjeux structurels importants pour les entreprises

Analyser

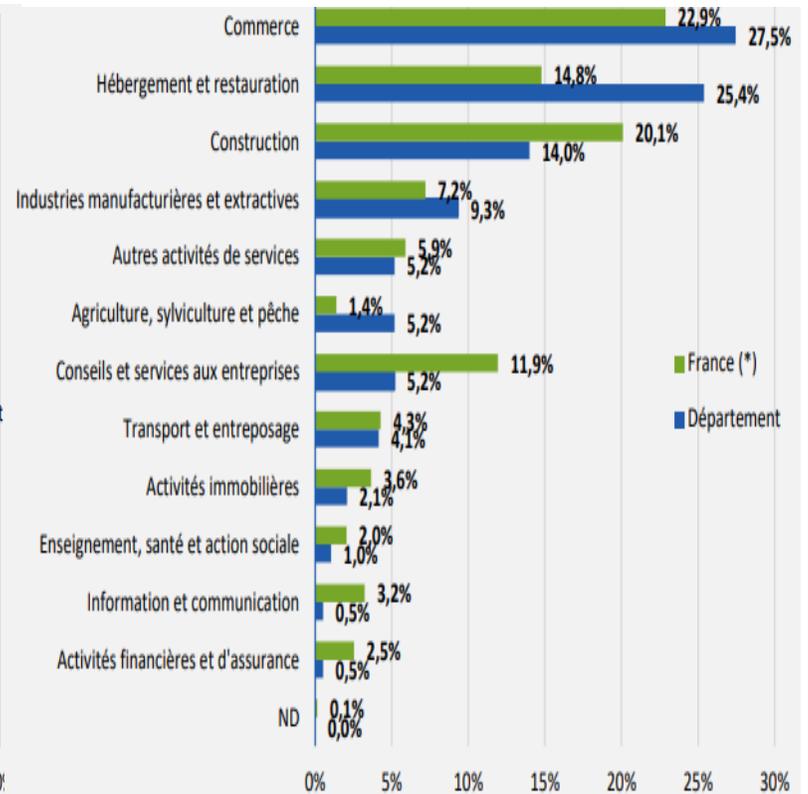
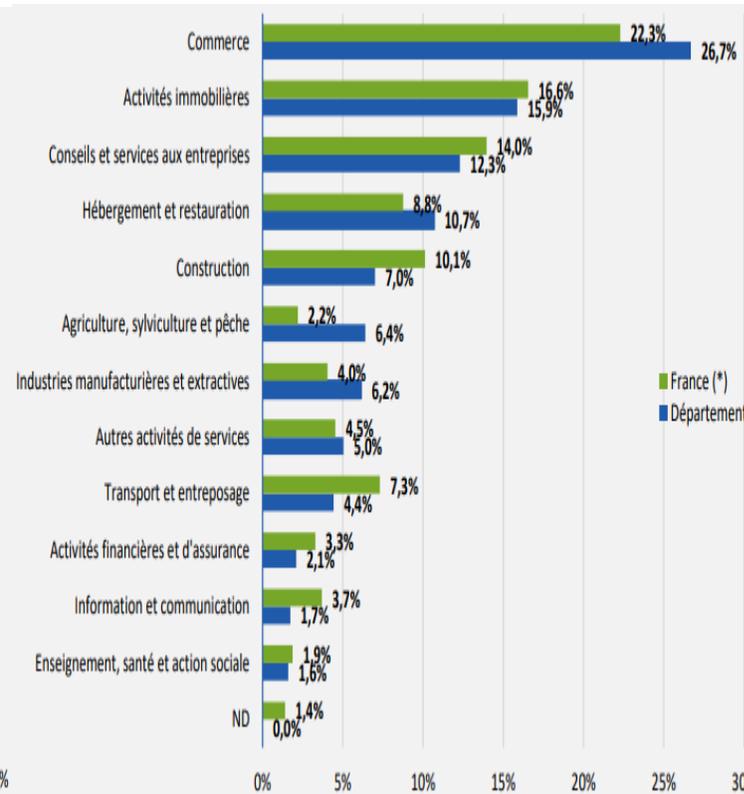
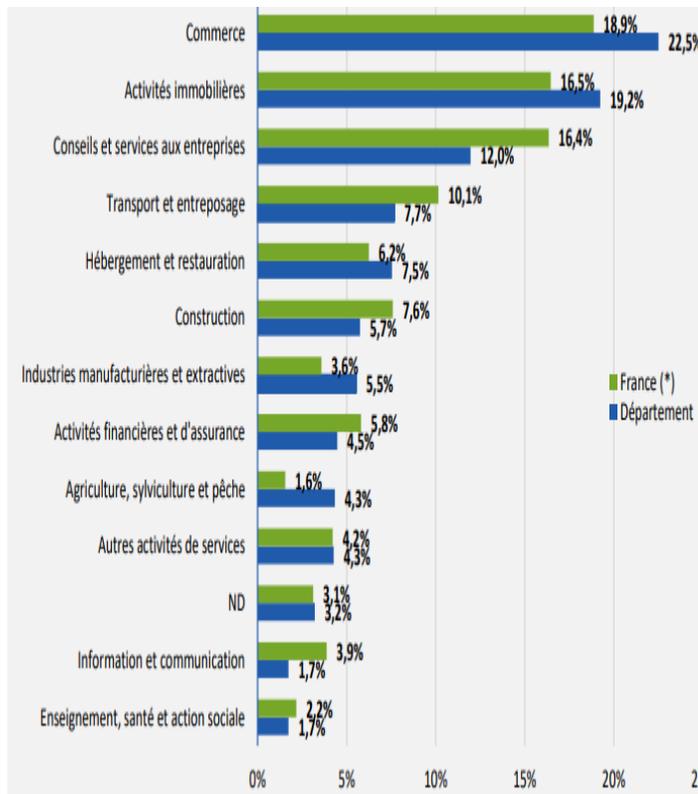
Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

3. Dans le Cher, une dynamique entrepreneuriale maintenue

En 2023, 1 504 immatriculations au RCS, en recul de 8,2 % par rapport à 2022

En 2023, 827 radiations enregistrées, soit une baisse de près de 33 % en un an

En 2023, 193 ouvertures de procédures collectives, en hausse de 24 %



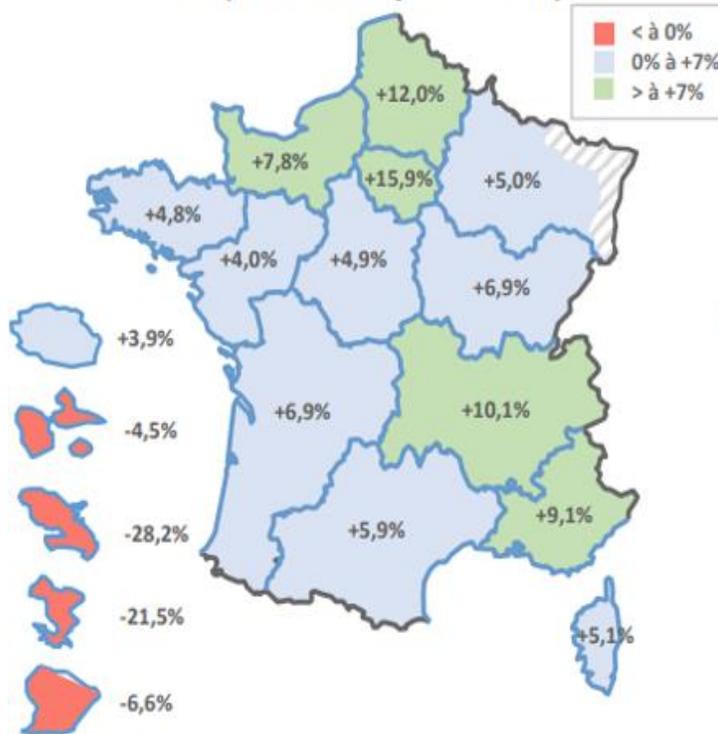
Source : CNGTC - Bilan départemental (Cher) 2023 des Entreprises | Mars 2024

Analyser

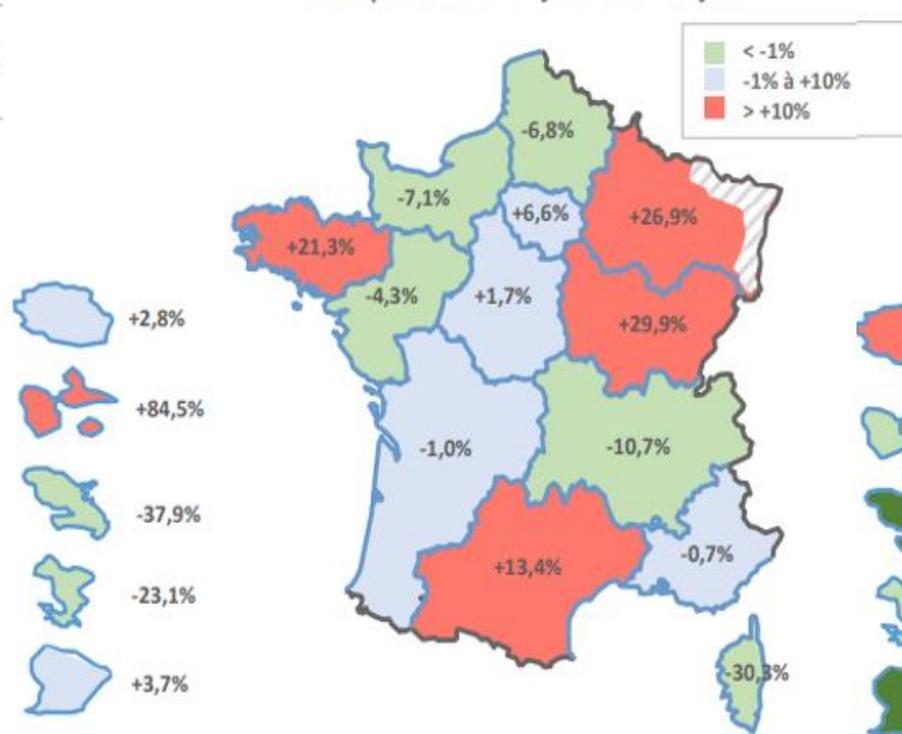
- Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

4. Un 1^{er} semestre 2024 en Centre Val de Loire plus favorable par rapport à la tendance nationale

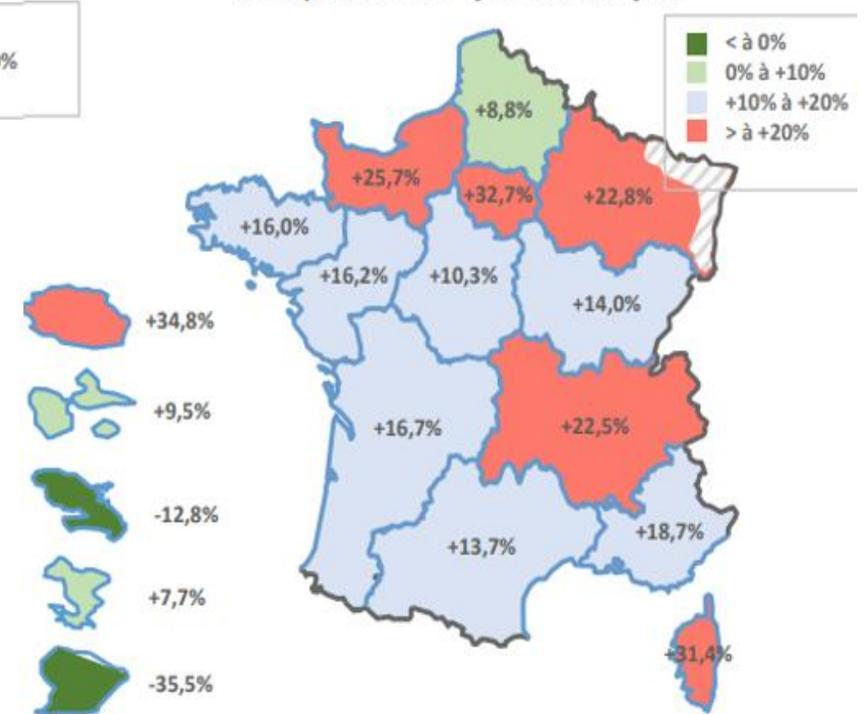
Évolutions régionales des immatriculations sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin⁽¹⁾



Évolutions régionales des radiations sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin⁽¹⁾



Évolutions régionales d'entreprises en difficulté sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin⁽¹⁾



Source : CNGTC - Baromètre national des entreprises 1^{er} semestre 2024

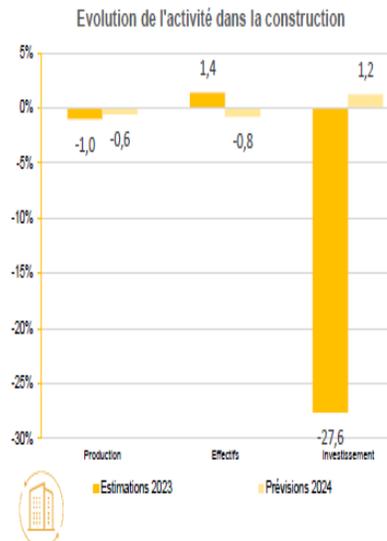
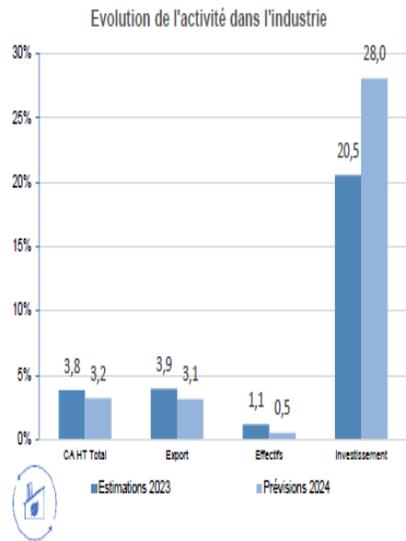
Analyser

- Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

5. Des perspectives pour 2024 qui sont encourageantes, même si la construction resterait en difficulté

6. Une baisse des chiffres d'affaires au S1 2024 pour la France, équivalente en Centre-Val de Loire

TENDANCES RÉGIONALES – Février 2024 – Hors série Les entreprises en Région : Bilan 2023 et Perspectives 2024



Source Banque de France



Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté



Mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

La «boîte à outils» du dirigeant

À TOUS LES STADES DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

VOUS ÊTES
UNE ENTREPRISE
EN CRÉATION,
EN DÉVELOPPEMENT
OU EN CROISSANCE.

03 ANTICIPATION

Dialoguez avec vos partenaires

- 05 Dotez-vous des outils indispensables à la gestion de votre entreprise

07 ACCOMPAGNEMENT

N'hésitez pas à vous faire accompagner

- 010 Osez le règlement amiable des différends

012 PRÉVENTION

Utilisez les outils de diagnostic

- 014 Ouvrez les portes de la prévention de vos difficultés



MÉDIATION
DU CRÉDIT

ANTICIPATION

Dialoguer avec les partenaires

L'expert-comptable : l'interlocuteur privilégié

La banque : le partenaire avec lequel une relation de confiance doit être établie, notamment par un dialogue régulier avec le conseiller

Clients/fournisseurs : respecter les délais de paiement

Se doter des outils de gestion de l'entreprise

Utiliser le site « service public » : le site de référence de l'information administrative et de démarches pour les entreprises

Piloter l'activité : des indicateurs clés pour aider au suivi et à la prise de décision

- Tableau de bord
- Tableau de besoin en fonds de roulement
- Compte de résultat prévisionnel
- Plan prévisionnel de trésorerie

ACCOMPAGNEMENT

Se faire accompagner

Activer les réseaux consulaires et professionnels

Utiliser Place des entreprises (désormais Conseillers-Entreprises) : pour disposer d'un accompagnement personnalisé par des conseillers spécialisés

Bénéficier d'un soutien pour rebondir : solliciter les associations membres du « Portail du Rebond des Entrepreneurs »

Consulter le portail de la Banque de France (mesquestionsdentrepreneur) : pour disposer d'informations à toutes les étapes de la vie de l'entreprise

Saisir les dispositifs de règlement amiable des différends

La médiation des entreprises : pour prévenir et résoudre les litiges commerciaux

La médiation du crédit : pour ne pas rester seul face à une difficulté de financement bancaire

Les autres médiateurs institutionnels

Les CCI ont un rôle central

Les conseillers des CCI sont aux côtés des entreprises pour les informer et les accompagner en leur proposant un parcours adapté à leurs besoins dans :

- La création, la reprise ou la cession-transmission
- Le développement économique (développement durable et RSE, numérique, ressources humaines, financement, formalités en ligne, développement à l'international, compétitivité et développement commercial, difficultés des entreprises...)
- La formation et le développement des compétences des dirigeants et des salariés.

Notamment, le conseiller CCI accompagne et oriente en fonction des difficultés vers les bons opérateurs :

- Les permanences conseil CIP
- Les services de l'État pour négocier un échéancier pour l'étalement des dettes sociales et fiscales
- Les cellules de médiation pour gérer un litige avec l'administration, avec un partenaire ou un fournisseur qui met l'entreprise en danger.
- L'entretien confidentiel au tribunal de commerce
- Les procédures collectives

PRÉVENTION

Détecter suffisamment tôt les difficultés

Utiliser les outils de diagnostic : des outils d'aide à la gestion et à la décision

Recourir aux centres d'information et de prévention (CIP) : pour s'informer des premiers signes de difficultés

Partager vos difficultés avec le conseiller départemental aux entreprises en difficulté : diagnostic de la situation/accompagnement global/orientation

Saisir les dispositifs de prévention

Demander un étalement de dettes fiscales et sociales

Solliciter un entretien confidentiel avec le président du Tribunal de commerce

Écouter

- Appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs

- Échanges sur votre analyse des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs
- Une adresse mail pour recevoir des contributions :

prevention@banque-france.fr